



# BREVET PROFESSIONNEL Aménagements paysagers

NIVEAU 4

Délivré par le Ministère de  
l'Agriculture  
(Code RNCP 15 156 - Code  
CPF 241 861)



Horti-Pôle Evreux  
Formations Nature et Paysage

**Taux de réussite : 100%**  
**Taux de satisfaction : 100%**  
**Taux d'insertion : 46,6%**

**Etablissement Public Local  
d'Enseignement et de Formation  
Professionnelle Agricole d'Evreux**

## Objectifs de la formation

Former des chefs d'équipe paysagiste, qui participent aux travaux de création, d'aménagement et d'entretien des espaces verts, parcs, jardins, terrains de sport.

## Les métiers du paysage

- Paysagiste d'Intérieur
- Entrepreneur Paysagiste
- Architecte Paysagiste
- Agent d'entretien des espaces verts
- Technicien Paysagiste
- Ouvrier Paysagiste

## Conditions générales

- Jeunes et adultes demandeurs d'emploi ayant un projet professionnel dans le domaine de l'espace vert et souhaitant obtenir une première qualification
- Bénéficiaires d'un C.P.F de transition
- Satisfaire à l'entretien de motivation et aux éventuels tests organisés par le Centre
- Etre âgé(e) de plus de 18 ans
- Inscrition pour les jeunes de 16 à 25 ans : auprès de la PAIO ou de la Mission Locale de votre ville et pour les adultes de 26 ans et plus : directement auprès du CFPPA
- Rémunération possible suivant législation en vigueur
- Pas de frais de formation
- Logement possible au Centre
- Délai d'accès à la formation : renseignement auprès du CFPPA



## Déroulement de la formation

- Par voie continue : contrat sur 9 mois, 750h en centre soit environ 21 semaines en centre et 12 semaines en stage.
- Obtention du diplôme : Validation des 6 Unités Capitalisables en contrôle continu



## Programme de la formation

UC 1 (Bloc de compétences n° 34214BC01)

Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager

UC 2 (Bloc de compétences n° 34214BC02)

Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement

UC 3 (Bloc de compétences n° 34214BC03)

Réaliser les travaux d'entretien des végétaux

UC 4 (Bloc de compétences n° 34214BC04)

Réaliser les travaux de mise en place des végétaux

UC 5 (Bloc de compétences n° 34214BC05)

Mettre en place des infrastructures

UC 6 / UCARE (Bloc de compétences n° 34214BC06)

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Le contrôle continu permet d'obtenir le diplôme, quand toutes les UC sont acquises

Le candidat conserve le bénéfice des unités acquises pendant 5 ans



## Après cette formation

- L'insertion professionnelle
- Le Certificat de Spécialisation « Constructions Paysagères », « Arboriste – Elagueur »,...

CFA Horti-pôle Evreux  
6, rue Georges Politzer - BP 3523 - 27035 Evreux Cedex

 02.32.28.87.61  02.32.28.76.84

[cfa.evreux@educagri.fr](mailto:cfa.evreux@educagri.fr)

[www.eapevreux.fr](http://www.eapevreux.fr)